

## Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2 1014 Lausanne





## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Action en faveur des nouvelles conductrices et des nouveaux conducteurs

## Le Service des automobiles et de la navigation étend son offre de mobilité multimodale

Le Service des automobiles et de la navigation (SAN), en collaboration avec la Communauté tarifaire vaudoise, étend son action de promotion de la multimodalité grâce à un partenariat avec Mobility. Dès le 1<sup>er</sup> novembre 2020, chaque nouvelle conductrice et nouveau conducteur se verra offrir des bons de réduction sur un abonnement de transports publics Mobilis, ainsi que sur un abonnement d'essai Mobility.

Dans le but de promouvoir le transport multimodal, le SAN et la Communauté tarifaire vaudoise se sont unis pour gratifier les personnes qui réussissent leur examen pratique de conduite d'un bon de réduction à l'achat d'un abonnement annuel Mobilis. Cette offre, lancée le 1<sup>er</sup> décembre 2019, a été envoyée à plus de 5'000 personnes à ce jour. Dans le but de faire bénéficier pleinement les nouvelles conductrices et nouveaux conducteurs vaudois des possibilités de transport multimodal, Mobility, prestataire de services de car sharing, rejoint cette action cet automne en proposant un abonnement d'essai à prix réduit pour l'utilisation de sa flotte de véhicules en libre-service.

Bons de réduction d'une validité de 12 mois

Ainsi, dès le 1<sup>er</sup> novembre 2020, toute personne qui aura passé avec succès son examen pratique de conduite recevra automatiquement, par courrier à son domicile, des bons de réduction, personnels et nominatifs de :

- 25% à l'achat ou au renouvellement d'un abonnement annuel auprès de Mobilis
- 15 fr. sur un abonnement d'essai de quatre mois auprès de Mobility

D'une validité de douze mois, ces bons sont à faire valoir auprès de l'un des points de vente de toutes les entreprises de transports publics partenaires\* de Mobilis et sur le site internet www.mobility.ch. Cette offre s'adresse à toutes les conductrices et

conducteurs vaudois qui obtiennent leur permis de conduire de catégorie B.

\*Les partenaires de la Communauté tarifaire vaudoise - Mobilis : Autobus de la Vallée de Joux (AVJ) ; CarPostal ; Chemins de fer fédéraux (CFF) ; Trains Lausanne-Echallens-Bercher (LEB) ; Transports de Morges-Bière-Cossonay (MBC) ; Trains Montreux Oberland bernois (MOB) ; Transports Montreux-Vevey-Riviera (MVR) ; Trains Nyon-St-Cergue-Morez (NStCM) ; Transports lausannois (t-l) ; Transports publics du Chablais (TPC) ; Transports de la Région Nyonnaise (TPN) ; Transports Vallée de Joux-Yverdon-les-Bains (TRAVYS) ; Transports de Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve (VMCV)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 octobre 2020

## RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Pascal Chatagny, chef de service, Service des automobiles et de la navigation Roland Bonzon, président, Communauté tarifaire vaudoise Mobilis, info(at)mobilis-vaud.ch Stéphanie Gonzalez, porte-parole, Mobility, s.gonzalez(at)mobility.ch